FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du " REVEIL DU NORD "

Bureaux : 39, Rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCONG

Lundi 29 Décembre 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

PARIS-LILLE

De Grille d'Égout à Gertrude Hoffmann

Paris, 26 décembre 1924.

Pour une fois, nous avons, cette quinzaine, un sujet de chronique bien parisien : la réouverture du Moulin-Rouge.

N'ayons pas l'hypocrisie de dissimuler l'importance de l'événement. Avant la guerre, la plupart des étrangers venaient à Paris pour voir non pas le Panthéon ou Notre-Dame, mais surtout le Moulin-Rouge. Le Moulin-Rouge était le pôle attractif des fêtards de tous les continents. Ses grandes ailes, qui tournaient sans cesse pour moudre de la joie, agissaient sur eux comme un aimant. C'est grâce à lui qu'on a pu dire de Montmartre qu'il était le nombril du monde. On aurait même pu aller un peu plus loin... et le sommer d'un symbole pareil à la pierre sacrée de La Mecque...

Et puis, un matin de 1915, tout ce décor familier et populaire du plaisir international s'est évanoui, tout ce qu'il évoquait d'une époque aimable, galante et sans-façon, les souvenirs de tant de jeunesse donnée à l'amour, de tant de sourires, de tant de frissons, se sont envolés dans les flammes, l'âme du Paris libertin d'avant la tourmente est montée au ciel... à moins que ce ne fût au purgatoire...

Tout Montmartre en porta longtemps le deuil. Quelle théorie de pleureuses et de fantômes amis derrière le char funèbre, si on eût porté en terre ce défunt comme une « personne naturelle » ! « La famille », c'eût été Nini Patte-en-l'air, la Môme Fromage, la Goulue, Grille d'Egout, Jane Avril, Valentin-le-Désossé et M. Oller, Chimot et Félicien Rops, Toulouse-Lautrec et Willette, Champsaur et Jean Lorrain, les vivants d'un autre âge avec les ombres des morts, eussent tenu les « cordons du poêle ». Et, en longue file, fermant la marche, on aurait vu tous les étudiants qui sont aujourd'hui des notaires, des avoués, des avocats, des médecins ou des « polards » respectés, toutes les « dames patronnesses » qui offrent aujourd'hui le pain bénit à l'église du village où elles sont châtelaines et firent naguère au promenoir leurs premières armes de courtisanes, et aussi les marchands de cacahuètes, qui sont à présent directeurs de music-hall, les vendeurs de coco, les morphinomanes et les prêtresses de Sapho, tant de gigolos et de vieux beaux et les dernières grisettes qui croyaient encore à ce qu'on chante dans les romances, car on ne connaissait guère les métèques, les jazz-band, le pervers tango argentin, la java et le « huppa huppa ».

♣ ♣

Et voici le Moulin-Rouge de 1925, éblouissant et hallucinant, transfiguré par l'Electricité et le Néon ! Le jardin bon-enfant, les lampes où des couples rêvaient au clair de lune, oubliant qu'ils étaient venus pour voir le spectacle, l'orchestre en plein air et les petits ânes n'ont pas ressuscité. Mais le moulin fameux qui, d'ailleurs avait survécu à l'incendie (et devant lequel les auto-cars de touristes américains ne manquaient jamais de s'arrêter comme devant un glorieux cadavre) donne toujours la place Blanche avec ses grandes ailes sans cesse en mouvement et serties d'ampoules rouges, comme de pierreries... Et la salle, où mène un escalier monumental irradié de lumière rouge et or, plus un vaste vestibule, est beaucoup plus spacieuse que jadis, et pourvue de larges dégagements.

Dans la foule qui, le jour de la Générale, regardait descendre de leurs « conduites intérieures » les belles invitées, un vieux monsieur qui était, il y a quarante ans, un habitué du Moulin et parlait avec une reconnaissante émotion de quelques célébrités du quadrille dont les noms même sont oubliés aujourd'hui : Rayon-d'Or, Brin-d'Amour, Fleurette, Fin-de-Siècle, Caoutchouc, L'Etoile, Chahuteur, s'écriait en manière de conclusion, la voix mouillée de regrets : « Ce n'est plus ça ! »

Voyons, bonhomme, il faut être de son temps ! Ce n'est plus ça, en effet, ce n'est plus ça que nous voulons. Regarder la Goulue lever la jambe à hauteur de l'œil de ses adorateurs et, du bout de son pied mignon, les décoiffer de leur huit-reflets (la noce, dans ce temps-là, était solennelle, on la faisait en uniforme de marié) passait, vers 1890, pour le comble de la rigolade, voire de la perversion. Or, le bal du Moulin-Rouge et la réouverture a précédé de deux ans le music-hall a fait, l'an dernier, du fameux quadrille une reconstitution parfaite avec des danseuses de première qualité. Eh bien, cela a paru au public d'aujourd'hui, anodin, fastidieux et un tantinet ridicule : « Ce n'est pas possible, entendait-on, que nos pères se soient amusés avec ça pendant des années. » Bref, le spectacle n'aurait probablement même pas tenu huit jours si le directeur n'avait eu l'idée providentielle de le corser d'une femme nue.

Le nu, beaucoup de nu et du vrai, est devenu, depuis la guerre, la condition primordiale et à peu près unique du succès, au music-hall. Les vieilles dames qui, n'ayant plus rien à montrer, se consolent en formant une « ligue contre le décolleté », à seule fin d'embêter leur prochain, en déduiront peut-être que les gens sont plus mauvais qu'il y a vingt ans. Pour ma part, je crois plutôt que les goûts se sont affinés. On veut du beau, et les sculpteurs comme les peintres attestent que rien n'est plus beau que le corps de la femme. Le music-hall est aujourd'hui son temple et il sait l'entourer d'un cadre merveilleux. Puis la concurrence aidant, il augmente sans cesse le nombre.

Le Concert Mayol annonce-t-il un couple de danseurs nus ? Aussitôt, les Folies mettent cinq femmes nues dans la revue, et le Casino en donne sept. Le Moulin-Rouge apparaît enfin et décroche tous les records. On y voit dix-huit femmes nues et quelles femmes ! Dès le premier soir, les « Gertrude Hoffmann girls » avaient conquis Paris. Elles dansent, chantent, se battent au fleuret à faire bâiller d'admiration Lucien Gaudin lui-même et à la corde lisse, font valoir la souplesse élégante de leur anatomie.

Evidemment, il y a bien, çà et là, quelques petites scènes dans la salle, parce que madame trouve parfois que monsieur abuse un peu de la lorgnette... Mais les spectatrices elles-mêmes ne sont-elles pas gagnées peu à peu par cette... liberté d'allure ? Il y en avait une, à la générale, qui n'avait pour tout costume, que des rubans et des perles.

Il faut en prendre son parti : les temps ont changé et le pantalon de dentelles mousseuses de Grille d'Egout n'est plus bon que pour le magasin aux accessoires.

André PAGE.

La seizième traversée de la Seine à la nage

Le Hongrois DUKASZ, vainqueur de la Coupe de Noël 1924

Un mystérieux attentat à Billy-Montigny

Un sujet hongrois assommé par des forcenés

La commune de Billy-Montigny vient, à quelques jours d'intervalle, d'être mise en émoi par un nouveau crime. La victime, cette fois, est un sujet hongrois, nommé François Kara, 32 ans, demeurant dans la commune depuis plus de cinq ans.

L'attentat dont il a été victime remonte au dimanche 21 décembre, la mort survint le mercredi 24, mais plainte ne fut portée devant M. Colomb, commissaire de police, que jeudi 25 courant avant midi, ce qui nécessita une enquête très laborieuse. Voici la relation des faits :

Dimanche 21 à 20 heures 45, Kara qui venait de faire quelques courses en ville, se disposait à rentrer chez lui. Après avoir traversé le passage à niveau de la gare, il rencontra trois de ses compatriotes arrivés dans le pays depuis quelques jours, à qui il offrit une bouteille de bière, à l'estaminet Lefèvre-Pique, rue Pasteur. Tous sortirent cinq minutes plus tard sans qu'aucune discussion ne fût survenue avec d'autres clients de cet établissement. A peine étaient-ils dans la rue qu'une bande de forcenés se ruèrent sur eux et les frappèrent avec une violence inouïe.

Le plus atteint, Kara François, put regagner sa demeure et s'alita aussitôt pour ne plus se relever.

Les premiers renseignements recueillis, M. Colomb, commissaire de police, requit aussitôt le docteur Lecat, pour constater le décès, mais celui-ci se refusa à délivrer le permis d'inhumer.

Le parquet de Béthune en fut avisé dans la soirée de jeudi et désigna le docteur Lecat pour pratiquer l'autopsie. Celle-ci eut lieu vendredi à 20 heures ; il en résulte que Kara a reçu un formidable coup à la tempe droite, qui a déterminé la mort.

L'enquête pour découvrir les auteurs de l'agression est menée avec activité ; mais jusqu'ici on n'a recueilli aucun indice sérieux.

Deux soldats lillois possédaient des tracts communistes...

Le bruit courait hier, que deux soldats du 43e R. I., casernés à la Citadelle de Lille, prévenus d'avoir affiché des tracts communistes dans les W.-C. de leur caserne, avaient été appréhendés, conduits en prison et mis en prévention du conseil de guerre.

On ajoutait que la chose s'était découverte de la façon suivante : Un lieutenant ayant pénétré après un soldat, dans les W.-C. de la Citadelle, aperçut fraîchement collées sur les murs de ceux-ci des proclamations communistes. Il suivit ce soldat sans mot dire jusqu'à sa chambrée afin de l'identifier.

Par la suite, une fouille opérée dans les paquetages des militaires logés dans ladite chambrée, aurait fait découvrir un certain nombre de tracts dans deux paquetages différents...

Interviewé par nous, un officier supérieur du 43e R. I. a paru assez ennuyé de nous voir au courant de ces faits.

« Ceci est moins grave que vous le croyez, nous a-t-il déclaré.

» Aucune loi n'empêche les soldats d'avoir des opinions politiques et de les exprimer. Les militaires en question, ne peuvent donc être traduits devant le conseil de guerre. Ils feront simplement, pour certaines raisons, l'objet d'une mesure disciplinaire. »

QUATRE EXPULSIONS A FRAIS-MARAIS

Le gouvernement vient de décider l'expulsion de Thomas Witkowski, Jean Chalupka, Joseph Chalupka, Louis Kazmizak, habitant tous Frais-Marais, près de Douai.

Ces ouvriers étaient fortement compromis dans la propagande communiste organisée dans la région.

PERQUISITIONS A PARIS

Paris, 27. — Sur mandat de M. Jousselin, juge d'instruction, des perquisitions ont été opérées cet après-midi, dans un garage, rue Fessel, dans le quartier Mouffetard : quelques armes et des tracts de propagande communiste auraient été saisis, mais on ignore encore au Parquet le résultat exact de cette opération.

L'ARGENT DE MOSCOU POUR LE TERRORISME

Bucarest, 27. — Les recherches de la police après l'arrestation des 430 communistes, faisant partie d'organisations terroristes clandestines, ont abouti à établir qu'il s'agissait de trois organisations alimentées toutes par l'argent des Soviets.

La police a capturé une grande quantité d'archives, des instructions secrètes, etc.

Sur 430 détenus, 230 ont été retenus pour être traduits devant les cours martiales ; 200 seront expulsés.

L'incendie d'une carrosserie de Lille

Ce sont des cambrioleurs qui ont mis involontairement le feu aux usines Corté frères

Dans notre compte-rendu de l'incendie, qui, dans la nuit du 26 au 27 courant détruisit une partie de l'usine de Carrosseries Corté frères, rue du Faubourg de Douai, à Lille, nous avons dit que l'on se trouvait en présence d'un acte de malveillance, assez difficile à expliquer en raison de l'estime dont jouissent MM. Corté frères. Ce fait méritait évidemment d'être vérifié.

L'enquête

Samedi dès la première heure, M. Paoli, commissaire de police du quartier s'est rendu sur les lieux afin de procéder à une enquête à cet égard.

Dans le bureau, le magistrat pu faire des constatations très intéressantes qui ont pu établir que l'incendie avait été précédé d'une tentative de cambriolage.

N'y parvenant pas, et connaissant très probablement les habitudes de la maison, ils revinrent dans la cour où se trouvaient quatre tubes de gaz oxhydrique. Ils en emportèrent deux, ainsi qu'un chalumeau, dans le bureau. Le deuxième tube fut retrouvé vide près de la porte.

Une expédition qui finit mal

Sans doute mal expérimentés dans le fonctionnement de cet outillage, les cambrioleurs provoquèrent une explosion qui communiqua le feu aux classeurs et aux paperasses se trouvant dans le bureau.

Devant une telle situation les malfaiteurs déguerpirent promptement. Il est probable que l'un d'eux qui avait ses vêtements enflammés s'en débarrassa dans l'atelier de menuiserie situé 40 mètres plus loin provoquant ainsi un second foyer d'incendie.

Toute la journée M. Paoli s'est livré à des investigations et a interrogé plusieurs personnes dans le but de découvrir les malandrins auteurs de ce sinistre. On sait à présent que les dégâts sont estimés exactement à un million 260.000 fr.

VUES EXTERIEURE ET INTERIEURE DES ETABLISSEMENTS CORTE FRERES, A LILLE INCENDIÉS DANS LA SOIRÉE DE VENDREDI

Le coffre-fort, le quel renfermait une somme de cinq-cents francs et des papiers, et qui se trouvait avant le sinistre dans un coin de la pièce avait été déplacé et couché sur le parquet. Un burin se trouvait encore engagé entre la porte et le montant du meuble, à côté duquel gisait, un tube de gaz oxhydrique dépourvu de manomètre et un chalumeau.

Comment les malfaiteurs opérèrent

On put alors reconstituer de quelle façon l'incendie fut provoqué.

Les malfaiteurs pénétrèrent dans l'usine, en escaladant une palissade longeant la voie ferrée. Se trouvant ainsi dans la cour, ils n'eurent aucune difficulté pour ouvrir la porte de l'établissement qui n'était fermée que par une barre de fer.

Ils gagnèrent ensuite le bureau dont la porte n'était pas fermée à clef. Là, ils essayèrent de fracturer le coffre-fort avec le burin que l'on a retrouvé.

Une enquête sur le sinistre du Centre d'Appareillage

Nous avons indiqué dans le détail, tous les faits permettant de croire que l'incendie du centre d'appareillage de Lille, était dû à la malveillance.

Or, nous avons appris hier, que le Parquet de Lille, venait d'ordonner une enquête à ce sujet.

C'est M. Dufayet, juge d'instruction, qui a été chargé d'informer à cet égard.

Ce magistrat interrogerait prochainement, diverses personnes.

Un cuveau de salaisons renfermait de la chair humaine...

Berlin, 27. — Après l'affaire de Hanovre, l'affaire de Munsterberg près de Breslau soulève des sentiments d'horreur dans toute l'Allemagne.

C'est par hasard que Denke a été découvert. Sous prétexte de lui faire écrire une lettre, il avait attiré dans sa chambre un jeune ouvrier sans travail.

Profitant de ce que ce dernier était penché sur la feuille de papier, il voulut lui assener un coup de hache. A ce moment précis, le jeune homme se retourna et l'arme glissa. Aux appels du jeune homme, les voisins accoururent et désarmèrent l'assassin qui se défendit furieusement. Denecke se pendit la nuit suivante dans sa prison. En perquisitionnant chez lui on fit une découverte horrible : Un grand cuveau rempli de salaisons renfermait de la chair humaine.

Plusieurs autres récipients contenaient de la chair humaine bouillie.

Patrons et ouvriers mineurs ne sont pas d'accord

Leur entrevue qui eut lieu hier à Douai, n'a pas donné satisfaction aux travailleurs

Les Syndicats des Mineurs du Nord du Pas-de-Calais et d'Anzin avaient adressé le 11 décembre, une lettre demandant une entrevue aux directions de Compagnies, l'élévation du coût de la vie exigeant, selon les ouvriers, que non seulement les conventions venant à expiration le 31 décembre ne soient pas dénoncées, mais encore qu'une augmentation des salaires soit envisagée.

L'entrevue demandée des représentants patronaux et ouvriers eut lieu hier à Douai, mais malgré leurs efforts, les délégués ouvriers ne purent convaincre les délégués patronaux, ceux-ci déclarant nettement leur intention de maintenir le statu-quo et ne promettant d'accepter de nouveaux pourparlers pour une amélioration de salaires, que dès qu'une certaine stabilité de la situation économique se manifesterait.

Les délégués ouvriers se sont élevés contre l'attitude observée par les Compagnies et l'entrevue a pris fin sans autre résultat.

Au cours d'une réunion tenue plus tard à l'Hôtel Bellevue, à Douai, les représentants ouvriers ont décidé de se rendre mardi, auprès des ministres des Travaux Publics et du Commerce pour les informer de la situation.

M. le Ministre de l'Agriculture à Lille

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. Queuille, ministre de l'Agriculture viendra aujourd'hui à Lille, présider la distribution des récompenses aux Agriculteurs du Nord.

M. le Ministre arrivera en gare à 11 heures et sera conduit à la Salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, où aura lieu la cérémonie de distribution des récompenses. Un banquet lui sera ensuite offert à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino.

Plusieurs centaines de victimes d'une explosion

Tokio, 27. — L'explosion du Port d'Otaru s'est produite pendant le déchargement d'une cargaison de poudre à canon. L'incendie allumé par l'explosion, s'est propagé dans la direction de la ville. Le nombre des tués et des blessés s'élèverait à plusieurs centaines.

CONCOURS DE PIGEONS EN MER

Paris, 27. — Voici la répartition des récompenses et les noms des principaux lauréats du concours de pigeons-voyageurs en mer, doté par le ministre de la Marine de 10.000 francs de prix :

Au 1er arrondissement maritime (secteurs de Dunkerque, Calais, Boulogne et Le Havre, 25 prix, d'une valeur de 3.175 fr. :

Secteur de Dunkerque. — 1er prix, Deswarts, de Rosendael.

Secteur de Calais. — 1er prix, Saint-Georges, d'Audruicq.

Secteur de Boulogne. — 1er prix, Galata, de Boulogne.

Secteur du Havre. — 1er prix, Fremont, du Havre.

TROIS ALLEMANDS LES AUTEURS DU « COUP » DE MALINES

Bruxelles, 27. — On annonce que les auteurs de l'agression commise mercredi dernier dans une bijouterie de Malines ont été arrêtés à Maestricht ; ce sont trois Allemands ; ils auraient volé à Arlon l'automobile dont ils se sont servis après avoir camouflé le numéro.

Tempête sur la côte anglaise

Quatre caboteurs coulés ; cinquante victimes

Londres, 28. — La tempête continue à faire rage sur les côtes de la Manche. De tous côtés on signale des navires en détresse.

Quatre caboteurs qui ont été pris au large dans la tempête ont coulé, cinquante hommes ont été noyés.

Le niveau de la Tamise monte d'heure en heure ; pareille crue n'avait pas été constatée depuis vingt ans.

EN DEUX LIGNES

Bruxelles. — M. Theunis, 1er ministre, est grippé. Devra garder chambre une semaine.

Paris. — Ministre finances a fait adresser Comité secours grève Donarmenes, 25.000 francs.

— On annonce venue Paris M. Lounatchersky, commissaire peuple p. création journal soir Soviet.

— Pierre Crochet, supposé « l'homme coupé en morceaux » retrouvé hier Caen près son amie.

— M. Chaussemiche, chargé conservat. domaines Versailles a remis démission au ministre.

— On annonce mort M. Georges Bouy, ex-secrétaire général syndic et presse parisienne.

New-York. — M. W. Mac Clennan a donné pour Noël ses 191 employés valeur 3 millions dollars.

Lire en deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Chez les Tullistes calaisiens.

Une habitante d'Arnèke a eu cent ans hier

Mme MARCOTTE-VANHOVE dont le centenaire sera célébré demain

La commune d'Arnèke sera en fête, demain lundi. On s'y prépare à célébrer le centième anniversaire de Mme veuve Marcotte, née Rosalie Vanhove.

Mme veuve Marcotte a vu le jour à Bollezeele, le 27 décembre 1824. Marié en 1847 à Rubrouck, elle demeura en cette commune jusqu'en 1895, époque à laquelle elle se retira chez sa fille à Arnèke pour y jouir d'un repos bien mérité.

La couronne familiale de la centenaire est glorieuse. Sa descendance se compose de 104 personnes, elle s'étend jusqu'à la quatrième génération !

Aussi la cérémonie qui se déroulera lundi à Arnèke revêtira-t-elle un caractère véritablement imposant.

C'est au milieu d'un cortège nombreux de parents et d'amis que l'admirable vieille, dont les ans n'ont pas diminué la vigueur, s'acheminera vers la mairie où un accueil solennel lui sera fait par la municipalité. Des réjouissances seront ensuite offertes à la population en l'honneur de cet heureux événement et la journée se terminera dans l'allégresse générale.

Les deux Chambres vont être d'accord à propos de l'amnistie

Les députés du cartel des gauches voteront le texte du Sénat

Paris, 27. — Le groupe socialiste S. F. I. O. s'est réuni ce matin pour délibérer sur le projet d'amnistie retour du Sénat. Dans la discussion qui a porté exclusivement sur la question de la réintégration des cheminots, deux thèses se sont dès le début trouvées en présence : l'une, défendue par MM. Barbusse, Canavelli, Auray, etc., en faveur du texte de la Chambre impliquant l'obligation pour les Compagnies de chemin de fer de la réintégration des cheminots révoqués en 1920 ; l'autre, soutenue par Léon Blum, Moutet, Renaudel, Uhry, etc., tendant à se rallier au texte du Sénat qui ne comporte pas cette obligation.

Entre ces deux thèses, M. Lévoquin, présenta ensuite une proposition de renvoi de la discussion de l'amnistie devant la Chambre au 15 janvier, pour permettre au président du conseil de faire connaître son avis dans cet important débat.

Après un long échange d'observations, cette dernière proposition fut repoussée et le groupe se prononça, par 15 voix contre 9 et un grand nombre d'abstentions pour la thèse de Léon Blum, Moutet, etc., c'est-à-dire pour l'acceptation du texte du Sénat. Il a été toutefois décidé que Léon Blum ferait à la tribune une déclaration par laquelle il demanderait au gouvernement de poursuivre ses négociations avec les compagnies pour la réintégration aussi complète que possible des cheminots révoqués.

Il rappellera également les engagements déjà pris par M. Peytral, ministre des travaux publics, de réclamer du Parlement des armes pour briser les résistances qui s'opposeraient à son action.

Aussitôt après cette déclaration, les bureaux des quatre groupes de gauche constituant le cartel se sont réunis pour arrêter une ligne de conduite commune. Ils ont décidé de voter le texte du Sénat, étant entendu que le gouvernement fera des déclarations très nettes sur les conditions dans lesquelles il poursuivra, d'une part, la réintégration des cheminots et, d'autre part, il fera usage de la grâce amnistiante.

L'inventaire de la France

Notre bilan total au 31 janvier 1924 accuse un actif de 796 milliards contre un passif de 660 milliards

Paris, 27. — Aujourd'hui a été déposé aux Chambres l'exposé de la situation financière de la France, dont nous avons déjà donné hier un aperçu, faisant ressortir qu'en dix ans, le capital nominal de notre dette a décuplé et que sa valeur en francs-or dépasse aujourd'hui de 330 % le chiffre atteint en 1914.

Mais ce chiffre cesse d'être alarmant si on le compare à ceux de la dette publique de nos Alliés. En effet, le taux d'accroissement de la dette anglaise est de 1.000 %, celui de la Belgique de 230 %, celui des Etats-Unis de 780 %, celui de l'Italie de 187 %.

Réduit à ses éléments simples, le bilan général montre un actif de 796.830 millions et un passif de 660.320 millions.

Ainsi, 796 milliards d'actif contre 660 milliards de passif, tel est en chiffres ronds, le bilan total de la France au 31 janvier 1924.

Ainsi, il apparaît que la Société « France », si elle avait à présenter ses comptes devant le plus rigide des tribunaux, non seulement serait invitée à continuer de gérer ses affaires, mais encore serait sans doute félicitée par ses juges d'avoir traversé avec autant de calme et de méthodique sang-froid la crise la plus redoutable qu'ait jamais eue à subir une nation.

Une seule ombre au tableau, que les rédacteurs de l'inventaire n'ont pas songé un instant à dissimuler : les difficultés de notre trésorerie, obligée de faire face dans un temps très court, à des échéances dont la contre-partie ne peut venir dans ses caisses que sous forme d'annuités ou d'allocations d'intérêts, espacées dans le temps.

Pour remédier à cette crise passagère, que demande la France : de la confiance et du crédit.

Nos alliés d'hier nous refuseront-ils le crédit et la confiance qu'ils ont accordés à l'Allemagne.

La reconstitution des Régions dévastées

Un chapitre spécial de l'inventaire du ministère des Finances étudie la reconstitution des régions dévastées.

Le relèvement des immeubles bâtis oscille de 61 % pour les maisons d'habitation à 91 % pour les usines.

D'après l'exposé, l'intérêt général recommandait un grand effort sur la restauration de l'industrie des R. L., dans la région du Nord, notamment ; il fut fait.

Les remises en culture

En ce qui concerne la remise en culture de nos champs dévastés, les réseaux de fils de fer barbelés ont été enlevés sur 78 % de la superficie totale qu'ils recouvraient.

Le comblement des tranchées et la reconstitution du sol atteignent respectivement 88 et 90 %. On a rendu à la culture 93 % des hectares qui lui avaient été enlevés.

Certaines productions ont retrouvé leur prospérité d'avant-guerre comme l'avoine, qui s'inscrit en 1923 pour 15 millions 519.000 quintaux contre 14 millions 129.000 quintaux en 1913, ou se rapprochent sensiblement des chiffres, antérieurs comme le froment, 16 millions 314.000 quintaux contre 17 millions 730.000 quintaux et les pommes de terre 12 millions 587.000 quintaux contre 16 millions 840.000 quintaux, chiffres respectifs pour 1923 et 1913.

La culture des betteraves souffre encore d'importants déficits.

Mais la présente année a marqué de ce chef un progrès sérieux.

Vingt milliards de charges nouvelles pour les R. L.

La vie municipale, suspendue dans 3.235 communes, a partout repris.

Les charges nouvelles que l'achèvement de la reconstitution des Régions libérées imposera à notre trésorerie s'élèvent à vingt milliards environ, représentant une annuité de un milliard et demi sur cette somme.

Les Sinistrés recevront sept milliards en 1925

Le budget de 1925 a inscrit les crédits nécessaires pour assurer le service d'emprunts nouveaux qui permettront la remise aux sinistrés en 1925 de sommes s'élevant à sept milliards.

Si cet essor peut être maintenu, la liquidation définitive de notre œuvre de reconstitution sera achevée dans l'espace de deux à trois ans par l'inscription à notre budget de deux annuités terminales s'élevant pour l'ensemble à une somme inférieure à un milliard.

Ce dernier effort pourra être fait.

Notre dette à l'Amérique et à l'Angleterre

Dans l'inventaire, une étude spéciale est consacrée à l'exposé technique de notre dette envers les Etats-Unis et l'Angleterre.

L'inventaire indique sommairement les principaux éléments de cette question.

Nous ne pourrons consentir à un rabattement sur l'état de paiement de l'Allemagne exposé par le plan Dawes sans une contre-partie légitime dans le règlement des dettes interalliées. La France ne renierra pas sa signature, mais fonde des espoirs sur la haute conscience et les sentiments de justice et de solidarité de nos alliés.

Production houillère et métallurgique

L'effort général de renaissance s'est étendu à notre industrie. La France a, dès maintenant, à peu près rétabli la production houillère qu'elle atteignait avant les hostilités et l'addition des extractions du bassin de la Sarre assure le redressement complet de notre production houillère.

Le relèvement de l'industrie métallurgique marque des progrès constants et permet de concevoir de sérieuses espérances pour un définitif et prochain rétablissement.

Pour le fer, la France n'a actuellement qu'une seule rivale l'Amérique.

M. Clémentel complète ses observations

La consolidation et l'amortissement de la dette publique

Paris, 27. — Dans la lettre qui accompagne l'envoi de l'inventaire du ministère des Finances, M. Clémentel complète les observations qu'il a déjà faites sur la consolidation et l'amortissement de notre dette publique.

La caisse d'amortissement sera gérée par des représentants autorisés de toutes les classes de la nation et placée au-dessus de toute « bourrasque » politique ; elle sera dotée de sérieux moyens d'action.

Un large programme de consolidation mettra la trésorerie à l'abri des remous d'opinion et des campagnes antipatriotiques contre le crédit public.

L'inflation, un crime !

Au point de vue monétaire, le ministre considère comme un crime contre la patrie toute tentative d'inflation. Il écartera de même toute opération tendant à la dévalorisation du franc.

Bref, il estime que la stabilisation des changes et partant, des prix, reste le remède le plus efficace contre le malaise économique.

A LA CHAMBRE

Paris, 27. — La Chambre a ratifié la convention conclue en décembre 1924 entre la Banque de France et le Gouvernement.

Au lieu de rembourser les 2 milliards prévus à la convention, l'Etat ne remboursera que 1 milliard 200 millions, de cette façon, le Ministre conservera une marge de 800 millions pour les besoins de la Trésorerie.

Le Ministre, intervenant, fait remarquer que cette convention a cette signification que la Banque de France est à côté de l'Etat pour la défense du franc. En terminant, le Ministre déclare qu'il y ait eu un conflit quelconque entre le gouverneur de la Banque de France, le Président du Conseil et lui.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mauvais ; pluies suivies d'éclaircies, averses et grains ; vent fort de sud-ouest à ouest 10 à 15 mètres. Température uniforme.